

Question d'éducation : la Vie Journée d'éducation à Neuchâtel

Autor(en): **M.E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 375

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

demanda à être attachée aux légations suisses, d'abord à Bruxelles, et ensuite à Prague. C'est là, loin de son pays et loin de sa famille, pour laquelle elle avait fait beaucoup de sacrifices, que la mort l'a frappée. Parmi ses dernières préoccupations figurait le souci de gagner les membres de notre colonie suisse au suffrage, et de faire jouer une pièce suffragiste à la soirée annuelle du Club! Du temps de la pétition fédérale pour le suffrage, elle nous avait aussi apporté une aide précieuse en collectant de nombreuses signatures parmi les Suisses à l'étranger, et en faisant passer à la presse des articles suffragistes.

Malgré sa mauvaise santé, Marguerite Mathez a toujours fait preuve d'une vaillance, d'une gaieté et d'un courage qui peuvent servir d'exemple et qui ont gravé sa mémoire dans le cœur de tous ceux et de toutes celles qui l'ont connue et aimée.

D.

Tenant à joindre notre témoignage personnel de regret à ce qui vient d'être dit, nous voudrions rappeler encore que, lors de la publication de la brochure classique en matière de propagande: *Le suffrage des femmes en pratique* (1926), Marg. Mathez, alors fonctionnaire fédérale, nous avait été d'un grand secours en nous procurant, par l'intermédiaire des légations de plusieurs pays à Berne, des renseignements et des précisions d'ordre légal et constitutionnel, qu'il nous était impossible d'obtenir autrement.

E. Gd.

La Conférence du Désarmement

Ses adversaires

...Pour les connaître, reprenons une fois encore les statistiques fournies par la S. d. N. sur les dépenses militaires.

Examinons par exemple les tableaux donnés pour la France et recherchons ce que sur 11 milliards 1/2 de dépenses totales (chiffre officiel pour 1930, et inférieur à la réalité), il va à des fournisseurs privés de matériel de guerre.

Il y en a 18 % pour l'armée, 62 % pour la marine et 58 % pour l'aviation. Appliquons ces pourcentages aux chiffres respectifs de dépenses. Nous obtenons un total de quatre milliards, soit environ le tiers de l'ensemble des budgets militaires.

Si l'on veut maintenant évaluer les bénéfices que réalisent les fabricants de matériel de guerre, après déduction des frais généraux et de l'amortissement de leur outillage, on restera en deca de la vérité en les fixant à 20 %. Proportion qui doit être fréquemment dépassée, car les fournitures sont souvent faites à des prix de *monopole* par des industriels qui n'ont pas de concurrents.

Vingt pour cent de 4 milliards font 800 millions. Ainsi les bénéfices nets des fabricants de matériel de guerre s'élevaient au bas mot, en France à 800 millions par an (sans compter ceux des marchands de béton qui fournissent le ciment des fortifications, sans compter ceux réalisés sur les fournitures faites à l'étranger).

Comprend-on maintenant pourquoi de grandes puissances d'argent mènent bataille contre le désarmement qui les priverait d'une partie de leurs gains.

Comprend-on pourquoi une presse — dont on connaît trop la vénalité — fait campagne contre la conférence de Genève?

Comprend-on pourquoi des agences d'information et des journaux publient des dépêches alarmantes et entretiennent la crainte de la guerre menaçante?

Comprend-on que toutes les rumeurs belliqueuses, toutes les nouvelles fausses ou habilement déformées, propres à répandre la panique servent certains intérêts?

Il n'y a pas que la France.

Dans tous les pays la proportion des dépenses militaires affectée à l'achat de matériel de guerre est à peu près la même.

Si donc l'univers dépense 100 milliards par an — c'est le chiffre officiel — pour des fins militaires, il en va environ trente-cinq à l'acquisition de matériel, et les marchands de canons, et autres instruments de destruction empochent au moins sept milliards chaque année à titre de bénéfices.

(La Lumière, Paris, janvier 1932).

L'élection de Hindenburg et les femmes allemandes

Combien il est instructif de jeter parfois un regard en arrière, oh! pas bien loin, pas plus loin qu'en 1925, date de la précédente élection du président du Reich allemand! Alors, en effet, la presse, tant anti-féministe qu'indifférente à notre cause, n'avait pas assez de blâmes au bout de sa plume pour la « faute des femmes allemandes », coupables d'avoir voté pour le maréchal, en révélant ainsi leur totale incapacité politique. D'où il était tout naturel de déduire que, jamais, nos concitoyens, hommes prudents, ne reconnaîtraient aux femmes de chez nous ce droit de vote dont leurs sœurs d'Allemagne venaient d'user de si périlleuse façon.

Le 14 mars dernier, le vieux maréchal a été virtuellement élu une seconde fois à la présidence du Reich, au soulagement intense de tous ceux qui avaient raison de craindre la débâcle, non seulement allemande, mais intereuropéenne, qu'aurait entraînée le succès de Hitler et de ses partisans. Comme, en 1925, les femmes allemandes ont participé en grand nombre à cette élection, et davantage qu'en 1925, elles ont fait ardemment campagne pour Hindenburg: il était significatif à cet égard de parcourir les journaux féministes allemands de ces dernières semaines. Le résultat de cette élection leur est donc dû pour une bonne part. Et, en bonne logique comme en toute équité, tous ceux qui, avec nous, respirent plus librement, devraient donc le mentionner... Mais nous cherchons encore le journaliste qui aura le courage de le rappeler.

Et une fois de plus, nous vérifions ainsi l'expérience déjà souvent faite: quand tout va mal, c'est notre faute. Et quand les affaires politiques sont par hasard plus reconfortantes, on nous ignore. Merci, Messieurs.

Seul le travail acharné construit les caractères.

MASARYK.

Les femmes et les Tribunaux d'enfants

Lors de la discussion récemment intervenue au Grand Conseil de Genève sur la réorganisation de la Chambre pénale de l'Enfance, nos Sociétés féminines ont immédiatement relevé avec grand intérêt la proposition formulée par M. Albaret, que la loi stipulât qu'un ou même deux postes de juges assesseurs fussent réservés à des femmes, disposition que contient d'ailleurs déjà le texte de la Commission. M. Fréd. Martin, conseiller d'Etat chargé du Département de Justice et de Police, a manifesté quelques craintes à cet égard, ne se représentant pas bien comment « un juge flanqué de deux dames pourrait juger de petits voyous? » Le chef de notre gouvernement, qui pourtant semble connaître bien mieux que ses collègues le fonctionnement des tribunaux d'enfants dans d'autres pays, ne parait pas se douter qu'il est des villes où c'est « une dame » elle-même, qui juge seule « de petits voyous », et qui obtient des résultats remarquables: faut-il rappeler ici les expériences de Mme Grabska, à Varsovie, qu'a entendues tout un public à Genève et que notre journal a citées en son temps?

Plusieurs Sociétés féminines de Genève ont immédiatement écrit à la Commission du Grand Conseil, chargée d'étudier la réorganisation de la Chambre pénale, en appuyant très chaudement la proposition de M. Albaret. L'Association pour le Suffrage, notamment, a indiqué comment, dans de nombreux pays déjà (Pologne, Allemagne, Autriche, États-Unis, Grande-Bretagne, Suède, etc.), des femmes fonctionnent, soit comme juges uniques de l'enfance, soit comme juges assesseurs entourant un juge masculin, et a relevé que, dans notre pays, deux femmes remplissent des fonctions de juges: M^{lle} Schlatter, comme juge instructeur du tribunal de l'enfance à Hôngg (Zurich) et M^{lle} Sophie Bovet, comme juge d'instruction, en égalité complète de fonctions avec ses collègues masculins, à Bâle. L'Union des Femmes, elle, a surtout mis l'accent sur les expériences faites par nombre de ses membres dans des fonctions de caratrices de mineurs en liberté surveillée, qui prouvent l'aptitude des femmes à s'occuper d'enfants délinquants.

De son côté, le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale est intervenu auprès de la Commission du Grand Conseil pour insister sur la nécessité absolue de l'examen médico-pédagogique du mineur, que le nouveau projet de loi ne stipulait pas comme obligatoire.

Une femme députée à la Chambre irlandaise

Mrs. Collin O'Driscoll vient d'être réélue comme députée par un des districts de la ville de Dublin comme députée à la Chambre de l'Etat Libre d'Irlande. Mrs. Collin, qui est la sœur, si nous ne faisons erreur, de l'homme d'Etat irlandais assassiné en pleine guerre civile, il y a plusieurs années, a déjà siégé dans la Chambre précédente comme membre du parti gouvernemental.

L'éligibilité des femmes françaises aux Chambres de Commerce

La Chambre des Députés, puis le Sénat français ont adopté sans opposition, le mois dernier, une loi nouvelle qui reconnaît aux femmes commerçantes ou anciennes commerçantes le droit d'éligibilité aux Chambres de Commerce. Le droit d'électorat à ces mêmes Chambres de Commerce avait été donné précédemment aux femmes, qui nous semble-t-il, moins soucieuses des miettes de droits dont nous autres, Suisses romandes, faisons usage le plus largement possible à titre d'étape, n'en avaient que peu profité.

Aussi est-il d'autant plus intéressant de relever qu'à Nice, une candidature féminine a été immédiatement posée par une femme directrice d'un hôtel. Elle n'a pas été élue, c'est entendu, mais il y a eu tout au moins un geste qui a prouvé l'intérêt féminin pour une nouvelle forme de participation à la vie publique.

Questions d'éducation

La VI^e Journée d'éducation à Neuchâtel

Ouvrant la séance du 27 février, à l'Aula de l'Université, M. le conseiller d'Etat A. Borel rappela avec à propos qu'il est des sujets d'entretiens pédagogiques qui reviennent périodiquement, parce qu'ils ne sont jamais que partiellement résolus. Tel est bien le thème *Ecole et Famille* — et ce retour d'un titre familier encourage sans doute ceux qui répugnent aux redites. Trois conférences seulement étaient au programme, confiées à des spécialistes, desquels nous pensâmes tour à tour: « Voilà bien *« the right man in the right place! »* Oui, c'est réconfortant d'entendre l'apôtre d'une noble cause, l'enthousiaste qui entraîne... jusqu'à provoquer l'action chez des auditeurs convaincus, gagnés à un effort qui servira l'éducation scolaire et familiale.

« Un orateur de la force persuasive et de l'éloquence simple de votre M. Laurent est un exemple rare, et combien précieux! », ainsi s'exprime le savant psychiatre Dr. O. Fœrel, après l'exposé émouvant et convaincant du rédacteur du *Journal des parents*. M. Laurent est un éducateur et un homme de cœur, certain de la réalisation possible de ce qu'il propose: il l'a expérimenté lui-même, et a vu réaliser par d'autres ces « réunions de parents » pour la plus complète collaboration de la famille et de l'école. En traitant de ce qu'elles « attendent l'une de l'autre », le conférencier renouvela le sujet de fond en comble. Si le maître, qui est spécialisé en pédagogie, sait intéresser les pères et mères à quelques lois psychologiques ou aux questions pédagogiques simples qui se présentent à l'école primaire, les parents le remercieront et accepteront les recommandations qu'il leur fera relativement à leurs enfants, sans plus songer à leurs griefs. La conférence du soir précède, *Famille et Ecole; faut-il collaborer et pourquoi?* a fait une grande impression sur le public simple. Dommage que l'auditoire n'ait pas été très nombreux!

La très jeune Mme Hegg-Hoffet, Dr. en philosophie, nous a présenté un travail sincère, éminemment poétique et de haute valeur psychopédagogique sur le sujet: *Les parents peuvent-ils rendre l'école agréable à leurs enfants?* Voilà

Art délicat que celui de Virginia Woolf, rare, inimitable, mais avec des préciosités intolérables et des parti-pris d'obscurité et de décousu. C'est peut-être très anglais et ne supporte pas bien l'exportation.

Orlando n'a pas été traduit en français.¹ C'est à la fois un symbole d'histoire littéraire, un roman de plusieurs générations et réincarnations, avec changement de sexe; une allégorie assez froide et un très beau morceau de prose, tel est l'avis d'Abel Chevalley (*les Nouvelles Littéraires*).

D'une nouvelle très caractéristique de la manière de Mrs. Woolf, traduite en français et intitulée *Les jardins de Kew*, donnons-nous le plaisir de citer ici quelques lignes: « Chaque couple l'un après l'autre passait près du massif fleuri; et tous étaient enveloppés par des couches de vapeur verte, bleue, dans lesquelles leurs corps gardaient d'abord quelque consistance, une certaine couleur, mais bientôt se dissolvaient dans l'atmosphère bleue-verte. Comme il faisait chaud! Si chaud que la grive préférait sauter comme un oiseau mécanique dans l'ombre des fleurs avec de longs arrêts entre chaque mouvement; et plutôt que de voler au hasard les papillons blancs dansaient les uns sur les autres, dessinant, de leur blanche et changeante masse, le contour d'une colonne de marbre en ruine au-dessus des plus hautes fleurs; les verrières des serres étincelaient comme si tout un lot de parapluies verts et luisants s'étaient ou-

verts au soleil; et dans le bourdonnement d'un aéroplane le voix du ciel d'été exprimait son féroce désir... »

To the lighthouse (Vers le phare), Jacob's room (La chambre de Jacob) et A Room of one's own, trois romans, dont le dernier passe pour une très bonne propagande féministe.¹ Avec humour et éloquence, Mrs. Woolf répond à ceux qui disent que les femmes n'ont rien créé en matière artistique. Il existe en effet bien peu de femmes poètes, peintres et compositeurs de musique. Pourquoi? — Réponse: parce qu'elles n'ont jamais eu de chambre bien à elle — *a room of one's own*. Durant les siècles précédents, la femme n'avait pas souvent une fortune ou un gain personnels, elle était dépendante, incapable de s'instruire et de se faire une situation; il lui a manqué l'Université, l'ambiance intellectuelle, les possibilités de voyager, les moyens de créer et les loisirs pour le faire. L'homme, au contraire, fréquentait les hautes écoles, choisissait son champ d'activité et n'était pas continuellement entravé. Donnez aux femmes bien dotées des loisirs et une chambre bien à elles où leur solitude sera respectée, et, dans quelques années on pourra se rendre compte si elles ont oui ou non le génie créateur.

La grande réputation de Virginia Woolf n'est pas due uniquement aux volumes qu'elle a publiés, mais aussi à sa situation dans le monde des lettres et dans le monde tout court, et à la réelle autorité que lui confèrent ses

critiques littéraires. La lecture de ses romans est souvent une fatigue; il les faut déchiffrer comme on le fait d'une sonate; l'entre-croisement des thèmes et les continues digressions rebutent, cela est certain. Mais aussi, que de

passages lus et relus sans que l'esprit en éprouve le charme, et quelle récompense attend finalement le Lecteur persévérant!

(A suivre.)

JEANNE VUILLIOMENET.



Cliché...Oeuvre pour la Montagne"

Jeune tisseuse valaisanne

(Voir article page suivante).

¹ *Orlando: a biography*. Editions Tauchnitz.

¹ *A Room of one's own*. Chez Harcourt, Bice and Co, 383, Madison Avenue, New-York.

une mère moderne, très affective, mais aussi méthodique en éducation qu'en hygiène ! C'est que la charmante conférencière, de formation universitaire et sociale, n'a pas cessé de porter un intérêt scientifique et humain aux questions de l'éducation (son mari, le Dr. Hegg, est conseiller psycho-pédagogique officiel de la ville de Berne) : les deux époux considèrent l'éducation dans la famille et dans l'école comme une œuvre d'amour. Mme Hegg, une future pionnière de l'action sociale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses — retenez ce nom !

Le Dr. Oscar Forel, directeur de la clinique Rives de Prangins, et professeur de psychiatrie à l'Université de Genève, est le médecin praticien des longues cures d'almes ; il a créé une Ecole d'infirmières pour malades nerveux et aliénés (innovation que nous souhaiions déjà en 1916), afin de secourir la science dans cette œuvre de rééducation. Le Dr. Forel est aussi l'hygiéniste convaincu que l'éducation pourra être dirigée de façon à fabriquer moins de nerveux, tant dans la famille que l'école. A cette œuvre prophylactique d'hygiène mentale, le neurologue convie le corps enseignant (mieux informé du problème médico-social) et les parents (mieux avertis des causes productrices du nervosisme), tous résolument désireux de réaliser, demain, une génération apte à résister à l'aliénation mentale. Sa causerie (brillamment improvisée — faut-il être maître de sa matière pour cela) : *Comment préserver nos enfants et nos adolescents des troubles nerveux et mentaux*, aboutit à une discussion nourrie, révélant nombre de ces cas pratiques, dont la solution embarrasse les éducateurs.

Nous ne dirons pas que les « Journées éducatives » à Neuchâtel répondaient à un besoin inéluctable : ce serait méconnaître tant d'autres efforts faits dans le sens de l'éducation. Elles ont cependant leur raison d'être et leur originalité : leur raison d'être, et de continuer, parce qu'elles mettent en contact la famille et l'école ; leur originalité, parce qu'elles offrent des travaux des meilleurs spécialistes et de grands savants, quelquefois, comme base de discussions fécondes. Celle-ci a mis en évidence pour ses nombreux auditeurs deux points de vue nouveaux : 1. la toute première enfance, qu'on commence à connaître explique bien des difficultés encore irrésolues de l'éducation ; 2. l'avenir trouvera le moyen de donner aux futurs parents une préparation psychopédagogique, pratique et théorique.

M. E.

Mme Maria Montessori à Genève.

La grande pédagogue italienne, Dr. Montessori, que d'autres villes se préparent à accueillir, a commencé par Genève son séjour en Suisse, et c'est à l'Université que, appelée par le Département de l'Instruction publique, elle a parlé d'abord, le 9 mars. Un important auditoire remplissait l'Aula pour entendre l'illustre conférencière développer ce sujet : *L'attitude du maître dans la vieille et dans la nouvelle méthode.*

Il n'est pas possible, en quelques lignes, de résumer ici ce bel exposé, lumineux, persuasif, montrant d'une part le maître selon la vieille méthode dans son rôle de transmetteur d'instruction, tenu d'exiger l'obéissance du corps, de l'esprit et de la volonté de ces êtres extra-sociaux que sont les enfants, et de l'autre, le maître selon la méthode nouvelle qui est l'animateur, le véritable enseignant étant le matériel scolaire.

L'extrême distinction de la conférencière, son fin sourire feront certainement partie intégrante

du souvenir que l'auditoire conservera de cette remarquable séance. M.-L. P.

P. S. Mme Montessori a parlé encore deux fois, au Club international, sur le problème de l'éducation et de la paix, une fois sous les auspices du Club lui-même, une autre fois, invitée par la Ligue Internationale de Femmes pour la paix et la liberté. Elle a également fait des conférences à Lausanne, à Zurich, ailleurs encore sans doute.

L'Assemblée des femmes socialistes à Lucerne.

Les femmes socialistes suisses ont tenu leur assemblée à Lucerne les 13 et 14 février dernier. Le programme des débats comportait entre autres les objets suivants : *La protection de la famille. Les femmes et la crise économique. Le suffrage féminin.* Diverses résolutions furent votées, dont voici les plus importantes :

1) Les femmes socialistes demandant que l'arrêté fédéral concernant l'assurance maladie et accidents soit révisé et prévoient une assurance générale pour la femme en couches, ainsi que l'adhésion de la Suisse à la Convention de Washington sur le travail des femmes avant et après l'accouchement. Elles demandent en outre la création de subsides cantonaux et communaux pour l'allaitement et l'accouchement gratuit.

2) En vue de l'amélioration de la santé du peuple, il y aurait lieu de prévoir des offices de consultation pour les jeunes gens désirant se marier et pour les mères de famille ; des médecins et des dentistes scolaires depuis l'école enfantine jusqu'à l'école professionnelle. En outre les enfants de tout âge et les mères de famille nécessitées devraient pouvoir faire gratuitement des séjours de convalescence.

3) Extension de l'instruction publique gratuite depuis le jardin d'enfant à l'école professionnelle, et création d'écoles ménagères post-scolaires. Création de nombreuses bourses permettant aux enfants bien doués une plus longue fréquentation de l'école et des écoles professionnelles.

4) Remise de nourriture et de vêtements aux enfants nécessités.

En ce qui concerne l'aide à donner aux femmes pendant la crise actuelle de chômage, il y aurait lieu de prévoir :

a) Une meilleure considération des charges de famille lors de la remise des allocations de chômage.

b) Extension des distributions de vêtements et de nourriture aux écoliers ; remise de combustible et paiement par les communes des cotisations aux caisses d'assurance maladie, service gratuit de lumière et de gaz aux familles nécessitées.

c) Création de cours spéciaux pour jeunes chômeuses, aussi bien pour les perfectionner dans leur métier que pour leur faciliter l'entrée dans d'autres emplois.

d) Création d'offices de recommandation où des femmes sans travail pourraient non seulement apprendre à recommander rationnellement, mais encore travailler pour la clientèle.

En ce qui concerne le suffrage féminin, une pétition a été immédiatement envoyée aux Chambres fédérales, réclamant que l'on s'occupe sans plus de retard de la question du vote des femmes.

Comme on le voit par ce qui précède, et malgré la différence des points de vue et des idées, les revendications des femmes suisses organisées tendent vers un but social commun, même si les moyens employés et les méthodes d'action sont souvent différents. H. Z.



DE-CI, DE-LA

Une bonne nouvelle.

C'est celle de la nomination de Mme Paul Bonnard-Cornuz comme membre de la Commission scolaire à Lausanne, à la place de Mme Chavannes-Hay, qui a quitté le pays il y a trois ans. Excellente nomination dont se réjouissent les Lausannoises. Aux qualités que réclament d'une Commissaire scolaire les membres masculins de cette Commission, nous désespérons de jamais trouver ce phénix. Ces messieurs eux-mêmes ont découvert le *rara avis*, et nous les en félicitons. Mais il leur a fallu trois ans pour cela. Cette nomination est sans doute un effet de l'activité du nouveau directeur des écoles, M. Pierre Rochat, entré en fonctions le 1^{er} février, et qui, lorsqu'il dirigeait la *Revue*, ne cachait pas ses convictions féministes.

Mme Bonnard est bien connue dans son milieu, a dirigé un pensionnat à Lausanne, avec M^{lle} de Giez ; elle a été pendant plusieurs années membre du Comité de l'Union des Femmes de Lausanne, de l'Association des Vaudoises ; elle préside depuis longtemps l'œuvre de la Maternité, s'occupe de jeunes mères indigentes ; c'est l'aimable économe (lisez : maîtresse de maison) du Lycée de Lausanne. Et naturellement, Mme Bonnard est membre de la sous-Section de Lausanne de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin. S. B.

Une Académie pour le travail social et pédagogique de la femme.

Il y a six ans qu'a été créée à Berlin cette Académie en relations étroites avec l'Ecole sociale fondée par Alice Salomon, la féministe bien connue. Les cours, scientifiques et pratiques à la fois, peuvent tout aussi bien être recommandés à des étrangères qu'à des Allemandes, qui désirent approfondir leurs connaissances dans le domaine social et pédagogique. Ces cours durent d'octobre à juin. E. V. A.



Séance du Comité Central.

Au cours de la séance du 6 mars du C. C. — à laquelle malheureusement plusieurs membres ne purent pas assister — l'ordre du jour de l'Assemblée générale a été établi avec le concours de la présidente de la Section d'Interlaken, puisque c'est dans cette ville que se réuniront les suffragistes. Cet ordre du jour comprend, en plus des affaires statutaires et des élections du Comité et de la Présidente qui auront lieu cette année, des rapports de quelques Sections sur les campagnes entreprises par elles, ainsi que des détails sur l'activité de la Commission contre les stupéfiants et de celle pour l'étude de la protection des

ouvrières. En outre, diverses séances sont prévues sur la question du désarmement et sur ce sujet : *Solidarité féminine*. La date de l'Assemblée a été définitivement fixée aux 4 et 5 juin.

La présidente a encore communiqué au Comité que de nombreuses Sections participent à la collecte du « franc du désarmement », et ont organisé des conférences publiques sur cette question d'actualité, témoignant de l'intérêt très vif qu'éveille dans toutes les parties de notre pays la Conférence du Désarmement. — Le programme du Cours de vacances, qui, comme on le sait, aura lieu du 11 au 17 juillet, au Mont-Soleil sur Saint-Imier, est presque définitivement arrêté, et promet d'être fort intéressant. — Quant au voyage collectif à Constantine (Congrès des femmes méditerranéennes) organisé par l'A.S.S.F., il aura lieu dès le 20 mars prochain : plus de 30 personnes se sont inscrites, mais surtout de Suisse allemande. — Le programme politique féminin, établi par notre Association, est très demandé, si bien qu'une nouvelle édition en devient nécessaire. — Enfin le Comité entend un rapport sur la tournée de conférences si bien réussie qu'a faite Mme Vallé à Sion, Martigny, Bulle et Fribourg, et pour laquelle lui va toute notre reconnaissance ; et apprend avec joie qu'à la suite de cette tournée, une nouvelle Section s'est constituée à Bulle. E. V. A.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le communiqué suivant :

Le Comité de l'Association suisse pour le Suffrage féminin se voit obligé de modifier sa décision prise le 6 mars dernier, quant à la date de l'Assemblée générale, et de fixer celle-ci aux 25 et 26 juin, ceci pour éviter que cette réunion ne coïncide avec celles d'autres organisations à Interlaken.

La Présidente de l'A. S. S. F. : A. LEUCH.

A travers les Sociétés féminines

Union des Femmes de Genève.

Très réussie, la soirée des Eclairées donnée le 2 mars, à la Salle de la Réformation, au bénéfice de la caisse de l'Union des Femmes. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons assisté à la remise des insignes d'activité éclairée, et aux nombreux numéros du programme : symphonie enfantine de Haydn, « enlevée » par l'orchestre des Eclairées ; chansons et chœurs ; danses diverses : il y en avait pour tous les goûts. La fraîcheur toujours nouvelle des « Aventures de Mme Malborough » à la recherche de son « époux » nous a fait passer un moment délicieux, et notre joie a été grande en contemplant enfin la « Tour, prends garde », si souvent imaginée dans les jeux de notre enfance !

Le défilé en ombres chinoises de quelques-unes des initiatives et activités de l'Union nous a fort diverties. Nous avons sympathisé de tout notre cœur avec l'inextinguible accès de toux de la pauvre bénéficiaire du « Lit Raymond », et avec nous n'oublions pas le

« nos agents,

« des braves gens

« qui s'promènent tout le temps. »

et avantageusement remplacés, dans certains cas, par une agente de police douce et compatissante.

Au nom de l'Union des Femmes nous adressons de vives salutations et un merci très chaleureux à toutes les organisatrices de cette soirée et à chacune des exécutantes. Merci pour le temps donné pour la peine, et merci pour ce geste d'entraide féminine. R. B.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Oeuvre nationale de la montagne et Dentelles de Gruyère

Une fusion heureuse s'est opérée entre deux entreprises qui, visant au même but, étaient faites pour s'entendre ; qui, présentant l'une comme l'autre, du travail à domicile, forment, dans les locaux nouvellement aménagés de la Place Longemalle, à Genève, où les objets sont exposés pour la vente, un ensemble des plus attrayants de l'art populaire suisse.

Et ce fut une cérémonie d'inauguration extrêmement sympathique que celle qui, le 1^{er} mars réuni, sous la présidence de M. le Dr. Ernest Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, et de Mme Eugène Bolland, fondatrice de l'œuvre des dentelles de Gruyère, de nombreux invités dans la Salle Hungaria, à l'Hôtel Touring, parmi lesquels se trouvaient plusieurs représentants des autorités genevoises.

Le Dr. Laur rappela d'abord les circonstances qui avaient décidé l'Union suisse des paysans à accepter l'organisation de l'Oeuvre nationale pour la montagne, et il en exposa le but. Le développement des régions alpêtres ayant pour cause les difficultés de la vie avait atteint des proportions alarmantes. Pour arrêter cet exode, il fallait à tout prix trouver un moyen de retenir les paysans dans leurs foyers en améliorant leur situation économique : de là cette résurrection bien-faisante de l'industrie paysanne domestique. — gain matériel et gain moral créant un intérêt nouveau à des populations isolées tout l'hiver dans la neige.

L'Oeuvre nationale, subventionnée par la Confédération, prend naissance au début de 1930, établissant un contact étroit avec diverses organisations cantonales déjà existantes. Mais, pour faire revivre l'art rustique, pour former ouvriers et ouvrières, pour les rendre habiles, pour leur fournir des modèles, leur suggérer des idées, il ne suffisait évidemment pas de leur dire : « Travaillez, on rétribuera le fruit de vos peines ». Encore fallait-il obtenir un travail soigné. Alors, des cours se forment, dirigés par des techniciens et des artistes. A Brougg se crée un atelier permanent d'apprentissage ; des groupes de travailleurs et de travailleuses éclosent de ci et de là ; une tournée annuelle d'inspection se fait parmi eux, et leurs travaux sont achetés par l'Oeuvre pour être vendus au public dans les dépôts des villes : à Zurich, Berne, Baden, Brougg, St-Gall Interlaken, Sion, Thonon, Locarno, — et Genève maintenant.

Bien plus ancienne est l'œuvre des Dentelles de Gruyère, puisqu'elle fut fondée dès 1908 par M. et Mme Eugène Bolland, propriétaires du Château de Gruyère. Ceux-ci voyaient, eux aussi, le triste spectacle des paysans abandonnant la montagne. Le tissage de la paille, qui avait, un temps, constitué un travail fructueux, n'existait plus. Alors Mme Bolland groupe autour d'elle, pour commencer, sept jeunes paysannes et leur enseigne à faire de belle dentelle. Précieuse initiative, qui encourage tant et si bien les campagnardes que, l'année suivante, il y avait déjà soixante-dix ouvrières et, en 1914, environ cinq cents. Les difficultés d'après-guerre ont réduit ce chiffre de moitié.

Aux dessins anciens, qu'on reproduisit d'abord

uniquement, s'ajoutèrent plus tard les charmantes créations de M^{lle} Jeanne Baer (Genève), qui, aujourd'hui encore, poursuit son activité artistique. Médailles d'or et d'argent sont décernées à l'Oeuvre dans diverses expositions, dont l'Exposition Nationale de Berne en 1914. Très exigeante pour la minutie, la perfection du travail, cette société ne peut lutter autrement avec les béguinages de Belgique, les couverts d'Italie, la France et l'Allemagne, qui arrivent à livrer leurs produits à des prix bien plus bas. Les dentelles de Gruyère n'en ont pas moins une fidèle clientèle.

Après ces exposés suivis de plusieurs discours officiels, notamment de M. le Conseiller fédéral Musy, revenu de Berne, tout exprès, avec M^{lle} Musy, on s'en fut visiter le nouveau magasin. Là, il convient avant tout de relever l'aménagement des locaux, qui ne saurait être plus favorable à la mise en valeur des objets et des tissus exposés. Grandes baies vitrées qui diffusent la lumière ; tout est clair et gai ; il y a des plantes vertes, des fleurs...

Tissages des Plans, de l'Etivaz, de Paniez, du Valais, de la Gruyère, de la vallée de la Singine, broderies de la Suisse orientale, ouvrages au crochet ou sur tulle des paysannes du Toggenbourg, ou de celles de la Gruyère (qui en expose de fort beaux à côté de ses dentelles remarquables et de ses toiles très appréciées), point de croix, remis en honneur dans les Grisons suivant d'anciens modèles ; tissage de la paille, qui permet aux Tessinoises d'exécuter de fines corbeilles et des dessous de plats et de vases — quelle variété ! Puis, ce sont les sculptures sur bois de l'Oberland bernois, les tricottes de la

région de Thonon, les poteries de Steffisbourg, de Langnau, du canton de Zurich ; les cuivres des Grisons et du Tessin, les étains valaisans. Tapis, tentures, nappages, coussins, beaux et lourds tissus au mètre, rideaux de soie légère sur tons assortis avec goût, et encore les boîtes aux vives couleurs peintes par les bergers d'Appenzell, les meubles sculptés et — joie certaine des enfants — les jolis animaux aux poses si naturelles, vaches, moutons, chiens et renards d'une vie extraordinaire. Pour les petites filles qui ont de la chance, mais plus encore pour les vitrines du collectionneur, il y a les maisons de poupées qui reproduisent à la perfection des intérieurs rustiques de l'Oberland ; pour garçons et filles, des arches de Noë dont les habitants imitent si bien les bêtes animées qu'elles font terriblement pâlir celles de mes jeunes ans, genre Nuremberg — mais sans il est vrai, la délicate, l'inoubliable odeur de vernis de ces joujoux rudimentaires qui firent, en leur temps, des heureux. M.-L. PRÉS.

Albums et Calendriers

Annuaire de la Semaine Suisse 1931-32.

Publication richement illustrée, rédigée dans nos quatre langues nationales, qui nous présente surtout la Suisse laborieuse, évoque notamment la mentalité suisse, les Suisses à l'étranger, et donne un aperçu précieux sur notre pays. La lire et la posséder apprendra à mieux connaître nos capacités nationales et à mieux apprécier le travail suisse.

E. V. A.